

LES ARCHERS DU STADE AURILLACOIS LE COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CANTAL

VOUS INVITENT AU CHALLENGE DEPARTEMENTAL JEUNES ET A LA RENCONTRE ADULTES DEBUTANTS

(Archers 1^{ère} année et 2^{ème} année de licence n'ayant pas disputés de compétitions officielles en dehors de celles organisées par leur club)

Samedi 5 avril 2025 à 13 H 30

au gymnase MARIE MARVINGT à AURILLAC

HORAIRES : .13 h 30 - Ouverture du greffe .14 h 00 – Echauffement
.14 h 30 - Début des tirs .Vers 16 h 45 – Résultats et remise des prix

REGLEMENT : 2 X10 Volées de 3 flèches AB/CD
Distances : 18 mètres
U11/Poussins sur blason de 80
U13/Benjamins, U15/minimes sur blasons de 60
U18/Cadets, U 21/juniors sur blason de 40
Adultes sur blason de 40

ARBITRES : Géraldine BENECH – Christian TOURLAND

RECOMPENSES :

Individuelles : Au premier de chaque Catégorie.

Par équipe: Equipe de 4 tireurs (un tireur de chaque catégorie **si possible** : U 11- U 13- U 18- U 21)

Les équipes seront déposées au greffe avant le début du concours

INSCRIPTIONS : Engagement gratuit

Les inscriptions sont à transmettre **par mail** à Jacques Mauré (jacques.maure4@orange.fr) **pour le 29 mars au plus tard.**

Chaque archer devra être en possession de sa licence 2024-2025

Chaussures de sports obligatoires - Tenues de clubs très recommandées